

L'économie, une communauté à construire
SSE – Ostende, 24/1/14
Elena Lasida

Je remercie avant tout les organisateurs de cette invitation. En tant que membre des Semaines Sociales de France je suis particulièrement heureuse de pouvoir participer aux Semaines Sociales Européennes.

Le titre donné à cette conférence – « l'économie, une communauté à construire » - me semble être une expression tout à fait appropriée pour dire ce que des expériences économiques qui essayent aujourd'hui de faire de l'économie autrement, disent de nouveau sur le rôle et la place de l'économie dans la société.

Plusieurs de ces expériences viennent d'être présentées. Je précise que ma référence principale à cette économie « autre » est celle qu'en France on appelle « Economie sociale et solidaire », et en Europe plutôt « Economie sociale ». Elle comprend les formes plus mutuelles et collectives d'organiser l'activité économique, comme les coopératives, et à la fois, les entreprises avec une finalité d'utilité sociale, et qu'on qualifie d'« entrepreneuriat social ». C'est-à-dire que la dimension « sociale » de l'activité économique peut faire référence autant à la démarche « collective » interne à l'entreprise, qu'à son « objet social ».

Ces pratiques de l'« économie sociale et solidaire », ou de l'« économie sociale » tout court, résonnent avec les pratiques qui ont été présentées cette après-midi. Elles ne constituent pas pour autant un modèle économique alternatif. Elles révèlent une impressionnante capacité d'innovation sociale au sein de l'économie et de ce fait, elles donnent à voir une articulation et une interdépendance beaucoup plus fortes entre économique et social que dans l'économie classique. Mais ces pratiques n'ont pas vocation, pour moi, à devenir un modèle parallèle. Elles visent plutôt à « engendrer » les pratiques classiques et à le faire bouger. C'est la marge qui ne cherche pas à remplacer le centre mais à le déplacer. Leur nouveauté est radicale, mais aussi multiple et plurielle. Plutôt que de proposer un nouveau modèle, elles provoquent la capacité créatrice et elles montrent qu'un monde nouveau est possible, mais qu'il est à construire.

Ces pratiques de l'économie sociale donnent à voir une conception particulière de l'économie : plutôt que d'être seulement un moyen de production et de circulation des richesses, l'économie apparaît comme un médiateur social, une manière de faire société, une manière de penser la vie ensemble. L'économie apparaît bien comme une communauté à construire, autant au niveau interne de l'entreprise qu'au niveau de la société. L'économie est porteuse et véhicule un « projet collectif ». A travers la manière de vivre et d'organiser l'économie d'une entreprise, comme d'un pays, ou d'une région, on dit une manière de concevoir la vie humaine, individuelle et collective.

Et c'est justement à partir du moment que l'économie apparaît comme une manière de dire la vie et ce qui nous fait vivre, autant au niveau individuel que collectif, comme une manière de construire la vie avec d'autres, comme une manière de faire communauté, que le lien avec la foi chrétienne me semble intéressant et pertinent. C'est par le biais anthropologique plutôt que morale ou déontologique que je relie projet économique et identité chrétienne.

Je voudrais donc proposer une relecture de la nouveauté portée par ces multiples pratiques qui cherchent aujourd'hui à faire de l'économie autrement, en partant de trois notions bibliques : trois notions qui font référence à des expériences humaines, mais qui prennent dans la Bible un sens particulier. Ce sont les notions de création, d'alliance et de promesse.

La création

Dans la Bible, le premier récit sur la création, dans le livre de la Genèse, dit qu'au début c'était le chaos et que tout était confondu. La création de Dieu consiste alors à séparer ce qui était confondu : la terre de la mer, le jour de la nuit, l'homme des animaux,... pour établir entre ces choses des relations nouvelles. Chaque séparation est ainsi associée à la création d'un jour de la semaine. Ceci signifie que la création dans la Bible, ce n'est pas de « fabriquer » ce qui n'existait pas, mais d'établir des relations nouvelles entre ce qui était confondu. Créer c'est transformer des relations de mort en relations de vie. La « création » biblique relève donc d'une dimension essentiellement « relationnelle ».

En économie, la création est au contraire habituellement associée à la fabrication : à la production des biens et services et à sa valorisation monétaire. Or, l'économie sociale et solidaire va donner de la valeur économique non seulement à la production de richesse matérielle et financière, mais également à la richesse « relationnelle », et en ce sens elle fait écho à la création biblique. La relation apparaît comme une source de valeur autant à l'interne qu'à l'externe de l'entreprise. A l'interne, à travers les rapports avec toutes les parties prenantes : salariés, actionnaires, fournisseurs, clients, financiers, etc. Et à l'externe, à travers ses rapports avec tous les autres acteurs de la société et notamment du territoire dans lequel l'entreprise est présente. Il ne s'agit pas seulement de l'approche, parfois très réductrice, de la responsabilité sociale d'entreprise. Il ne s'agit pas d'évaluer l'impact ponctuel de l'entreprise sur l'environnement ou sur la société. Il s'agit de concevoir l'entreprise comme un acteur social à part entière, en train de construire du « vivre-ensemble » avec les autres acteurs. L'impact sur le social n'est pas considéré comme une « externalité » de l'entreprise mais il est complètement internalisé, au point qu'on évalue autant la rentabilité monétaire que « la rentabilité sociétale » de l'entreprise.

Ce changement de regard et d'appréciation sur le lien entre social et économique et cette valorisation de la dimension relationnelle de l'activité économique, révèlent des formes nouvelles de contribuer à la justice sociale dans le cadre de l'entreprise. D'une part, cette approche permet d'articuler dialogue social et dialogue civique ou sociétal, tel que nous invitait à le faire Jérôme Vignon ce matin. D'autre part, le social ne reste pas réduit uniquement à une question de distribution de bénéfices, qui est certes une question majeure, mais du moment que la dimension relationnelle devient elle-même une valeur économique, la justice sociale ne peut pas se limiter à la seule justice distributive. Elle doit inclure également la visée d'une justice qu'on pourrait appeler « contributive », c'est-à-dire une justice qui permet à chaque homme et à chaque femme, non seulement de satisfaire ses besoins de base, mais également de « contribuer » à un projet commun. Une justice qui fait attention non seulement à la capacité de consommation des êtres humains mais également à leur capacité d'être acteurs et créateurs d'avenir. Dans la mesure où l'on augmente les formes de participation des différentes parties prenantes dans la gouvernance de l'entreprise, dans la mesure où l'on invente de nouvelles formes

de reconnaissance, autre que monétaire, de l'apport de chacun au projet de l'entreprise, dans la mesure où l'on développe de nouvelles formes de partenariat, autres que financiers, avec les différents acteurs de la société comme les associations, les collectivités locales et les autres entreprises, on inscrit le « dialogue social » dans une visée de construction sociétale et de justice « contributive ».

Ces pratiques de l'économie sociale qui donnent de la valeur économique à la dimension relationnelle, au sens intégral du terme, me semblent ainsi faire écho à la conception biblique de « création ».

L'alliance

Comme la création, la notion d'alliance traverse toute l'histoire biblique : alliance entre Dieu et l'homme et alliance entre les hommes, alliance qui se construit et se reconstruit en permanence. Et de même que la notion de création, l'alliance fait référence à la dimension relationnelle. Mais elle évoque un certain type de relation. En termes économiques, il est intéressant de confronter la relation d'alliance avec celle de « contrat ».

A travers l'alliance Dieu fait de l'homme un co-créateur, Il crée avec lui une interdépendance inconditionnelle, Il l'associe à l'œuvre de création d'une terre habitable pour tous. Le contrat, par contre, c'est une relation soumise à conditions. Le contrat c'est une manière de se protéger, de se préserver des risques que l'autre peut me faire encourir. L'alliance, au contraire, c'est une manière de prendre des risques ensemble. Si le contrat est plutôt fondé sur la méfiance, l'alliance est, quant à elle, fondée sur la confiance. Si dans le contrat on essaye d'anticiper l'avenir et établir les droits et les devoirs de chacun en conséquence, dans l'alliance on accepte plutôt d'accueillir ensemble l'inattendu.

Il ne s'agit pas d'opposer alliance et contrat, car le contrat est nécessaire, voir indispensable : dans des relations d'inégalité, comme celle par exemple entre salarié et actionnaire, le contrat sert à protéger le plus faible. Mais les pratiques de l'économie sociale et solidaire nous disent que si le contrat est bien nécessaire pour organiser l'activité économique, il y a aussi de la place pour l'alliance dans les relations économiques. La relation dans les entreprises d'insertion entre l'employeur qui prend le risque d'embaucher une personne a priori sans capacité de travail et qui fait le pari sur ses potentialités à développer, et le salarié qui à son tour fait confiance et se laisse accompagner et encadrer par celui qui l'embauche, parle bien d'alliance au-delà du contrat qui les relie. De même la relation entre l'épargnant qui met de l'argent dans un projet que le banque classique refuse en général de financer, parce que trop petit, ou parce que sans garanties suffisantes, relève également de l'alliance en plus du contrat.

Ces pratiques économiques nous disent que l'économie est par excellence le lieu du contrat et qu'il faut se battre pour que les contrats soient justes, mais que l'économie peut aussi être un lieu d'alliance, un lieu où les différentes parties prenantes de l'entreprise peuvent se concevoir comme des co-créateurs d'un projet commun.

La promesse

Enfin, une troisième notion biblique, celle de promesse. Encore une notion à travers laquelle on peut lire toute l'histoire biblique. C'est la promesse que Dieu adresse à Abraham et qui met tout le peuple en marche vers la terre promise. C'est la promesse que Dieu adresse à Moïse, et qui le conduit à libérer le peuple qui se trouvait esclave en Egypte. C'est la promesse qui conduit à l'exode et à l'exil, la promesse qui mène à traverser le désert. Car c'est une promesse qui n'est pas centrée dans le but à atteindre. C'est avant tout une promesse qui met en marche. Et se mettre en marche c'est accepter l'insécurité et l'incertitude, c'est risquer une perte. Mais c'est aussi la seule manière d'ouvrir l'horizon et de faire place au radicalement nouveau.

En économie on n'aime pas l'incertitude, on n'aime pas l'insécurité. On cherche par tous les moyens à anticiper et à sécuriser l'avenir. En plus, nous avons grandi avec l'idée que le développement et le progrès sont associés à la croissance économique. Aujourd'hui, en pleine crise économique, écologique et sociale, nous avons la possibilité de faire entendre une autre promesse d'avenir. Nous sommes confrontés à un choix majeur : soit nous prenons la crise comme des dysfonctionnements à réparer et nous restons dans une approche réparatrice et palliative, soit nous croyons que nous pouvons construire l'avenir sur de nouvelles bases. La crise peut alors devenir une chance pour inventer du nouveau. Evidemment, comme dans la promesse biblique, il faut commencer par risquer une perte, et comme Abraham et Moïse, se mettre en marche sans connaître la destination finale. Mais nous avons aujourd'hui la possibilité de penser un avenir défini non seulement en termes de « prospérité partagée » mais de « mieux vivre-ensemble », un avenir où la qualité de vie ne soit pas mesurée seulement en termes de revenu individuel ou de PIB national, mais de projet collectif qui reconnaît à chacun une place et une forme originale d'y contribuer.

Les acteurs de l'économie sociale nous font entendre cette promesse d'un meilleur possible. Ils ne connaissent pas « la terre promise », ils ne sont pas arrivés. Mais ils se sont mis en marche, ils sont en exil et en exode, et ils nous disent que, non pas malgré, mais à travers les échecs et les pertes, se dessine un meilleur possible. Ils n'ont pas de nouveau modèle à proposer, mais je crois, qu'à leur manière ils nous invitent à penser la création, l'alliance et la promesse au cœur même de l'économie.